

d'établir un nombre-indice pondéré pour chaque province et pour la Puissance en pondérant le nombre-indice de chaque municipalité par le nombre des consommateurs. Naturellement, cette opération eut pour résultat de donner aux grandes villes où se consomme la plus grande partie de l'électricité, l'influence proportionnelle à leur importance dans la computation de l'indice.

Le tableau ci-dessous démontre que le coût de l'électricité pour l'usage domestique a décliné de 30·9 entre 1913 et 1925, l'indice de cette dernière année étant 69·1. Ce résultat est dû largement d'abord à l'accroissement de la production de l'électricité; ensuite, aux effets bienfaisants de la municipalisation, enfin au fait que l'abaissement des tarifs augmenta la consommation, ce qui permit de réaliser certaines économies dans l'aménagement des usines et des réseaux de distribution, lesquelles, à leur tour, amenèrent de nouvelles réductions de prix.

#### 15.—Nombres-indices pondérés des tarifs de l'électricité servant aux usages domestiques.

(Les prix de 1913=100).

Provinces.	1923.	1924.	1925.
<b>Canada</b> .....	<b>73·8</b>	<b>71·5</b>	<b>69·1</b>
Ile du Prince-Edouard.....	119·8	119·8	119·8
Nouvelle-Ecosse.....	89·7	81·7	82·5
Nouveau-Brunswick.....	85·1	76·1	70·4
Québec.....	71·8	68·7	61·9
Ontario.....	63·8	62·2	61·9
Manitoba.....	99·9	99·8	99·8
Saskatchewan.....	99·3	99·3	95·9
Alberta.....	78·1	82·9	82·7
Colombie Britannique.....	77·7	69·0	68·9
Yukon.....	100·0	100·0	100·0

#### 4.—Téléphone.

Il ressort des statistiques colligées par le Bureau Fédéral de la Statistique en l'année 1925, que le tarif de l'abonnement au téléphone était cette année-là 19 p.c. plus cher qu'en 1913 dans les familles et 22 p.c. plus cher dans les bureaux, magasins, etc. Cette computation est basée sur les données recueillies dans 74 villes canadiennes. En représentant le prix de 1913 par le nombre 100, les nombres-indices de l'abonnement en 1925, pour le service des familles, s'établissaient, par provinces, ainsi qu'il suit:—Ile du Prince-Edouard 135·5, Nouvelle-Ecosse 121·5, Nouveau-Brunswick 127·3, Québec 104·8, Ontario 125·5, Manitoba 126·8, Saskatchewan 113·8, Alberta 149·7, Colombie Britannique 109·5.

Sur la même base, le nombre-indice de l'abonnement des magasins et bureaux était:—Ile du Prince-Edouard, 116·7; Nouvelle-Ecosse 164·1; Nouveau-Brunswick 152·3; Québec, 114·3; Ontario, 123·6; Manitoba, 131·2; Saskatchewan, 128·2; Alberta, 152·9; Colombie Britannique, 109·7.

L'abonnement au téléphone pour l'usage domestique coûtait par mois, en moyenne \$2.01 en 1913 et \$2.40 en 1925. C'est dans la Colombie Britannique que le tarif d'abonnement est le moins coûteux, la moyenne mensuelle étant en 1925 de \$2.17, et c'est au Manitoba qu'il est le plus cher, soit \$3.12. La moyenne mensuelle des autres provinces est:—Ile du Prince-Edouard \$2.25, Nouvelle-Ecosse \$2.43, Nouveau-Brunswick \$2.75; Québec \$2.42, Ontario \$2.31, Saskatchewan \$2.56, Alberta \$2.50.